

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF TENUE VIRTUELLEMENT LE 13 MARS À 18 H 30 ET PRÉSIDÉE PAR MADAME ISABELLE PAQUET PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES PRÉSENTS :

Madame Isabelle Paquet, membre-parent, district 1
Monsieur Alexis Labranche, membre parent district 3
Madame Johannie Ouellet, membre-parent, district 5

Madame Élisabeth Pagé, membre de la communauté, profil 1
Monsieur Pierre-Luc Bonneville, membre de la communauté, profil 2
Madame Myriam Paquet, membre de la communauté, profil 3
Monsieur Marc-André Alain, membre de la communauté, profil 4
Madame Axell Rodgers, membre de la communauté, profil 5

Madame Kathia Robitaille, membre du personnel de soutien
Madame Dominique Chabot, enseignante
Madame Hélène Frenette, personnel professionnel non enseignant
Monsieur Sébastien Gilbert, directeur d'établissement
Monsieur Frédéric Pagé, directeur des Services des ressources matérielles et des technologies de l'information

MEMBRES ABSENTS

Madame Marie-Ève Germain, membre-parent, district 2
Madame Carolyne Goulet, membre-parent, district 4

SONT INVITÉS ET PRÉSENTS au centre de services scolaire :

Madame Laurie L'Hérault, directrice générale
Monsieur Jacques Moffette, directeur général adjoint

SONT INVITÉS ET PRÉSENTS

Madame Marie-Claude Gignac, secrétaire générale
Madame Guylaine Allard, directrice des Services des ressources financières et du transport scolaire

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte à 18 h 33 sous la présidence de Mme Isabelle Paquet. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Comme il s'agit d'une séance extraordinaire, seuls les points prévus à l'ordre du jour peuvent être traités.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La présidente demande aux administrateurs s'ils ont un intérêt susceptible d'entrer en conflit avec un des points traités lors de la rencontre.

Aucune déclaration n'est faite en lien avec le sujet de la réunion.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

5. ÉCLIPSE SOLAIRE DU 8 AVRIL 2024

ATTENDU QUE l'éclipse solaire prévue le 8 avril 2024 aura lieu en temps de classe ou de déplacement des élèves ;

ATTENDU QUE l'observation du soleil pendant une éclipse comporte un danger potentiel réel sur la vue ;

ATTENDU QUE la responsabilité du CSS à l'égard de la sécurité des élèves à l'école et en transport scolaire nécessite la mise en place de mesures particulières ;

ATTENDU les recommandations et les orientations émises par le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé et des Services sociaux ;

ATTENDU que des activités pédagogiques relatives à l'éclipse peuvent se vivre en classe préalablement au phénomène ;

ATTENDU que le Syndicat de l'enseignement de Portneuf (SEP) ne s'oppose pas à modifier le calendrier scolaire 2023-2024,

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE et APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'AMENDER le calendrier scolaire 2023-2024 afin de déplacer la journée pédagogique flottante du 10 mai 2024 au 8 avril 2024.

6. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

Aucune

7. AUTRES SUJETS

Aucun

8. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance régulière est prévue le 27 mars 2024.

9. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, **SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de lever la séance à 19 h 20.

10. HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration tiennent leur séance à huis clos.



Isabelle Paquet
Présidente du conseil d'administration



Marie-Claude Gignac
Secrétaire générale